

# Budget primitif 2017 – budget annexe d’assainissement

## Présentation synthétique

---

Le projet de budget primitif pour l’exercice 2017 est le suivant :

	<b>Section d’exploitation</b>	<b>Section d’investissement</b>
<b>Dépenses :</b>	24 634 022,15 €	50 217 079,92 €
<b>Recettes :</b>	24 634 022,15 €	50 217 079,92 €

### 1. Dépenses d’exploitation

Les propositions d’inscriptions de dépenses de la section d’exploitation s’élèvent à 24,63 M€. Les dépenses réelles représentent 6,4 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel et des charges financières. Les dépenses d’ordre s’élèvent à 18,23 M€ et sont constituées principalement de la dotation aux amortissements des immobilisations pour 13,9 M€, et du virement à la section d’investissement pour 4,34 M€.

### 2. Recettes d’exploitation

Les recettes de la section d’exploitation représentent un montant de 24,63 M€, dont 20,48 M€ de recettes réelles, constituées principalement, pour 13,9 M€, de la part départementale de la redevance pour assainissement collectif, et 4,15 M€ de recettes d’ordre.

### 3. Dépenses d’investissement

Les propositions de dépenses d’investissement s’élèvent à 50,22 M€. Les dépenses réelles représentent 46,07 M€ et sont constituées des dépenses financières pour 22,77 M€ et des dépenses relatives aux travaux, pour un montant de 21,39 M€. En matière de dépenses d’ordre, 4,15 M€ sont proposés pour la dotation aux amortissements des subventions d’équipements reçues.

### 4. Recettes d’investissement

Les prévisions de recettes s’élèvent à un montant de 50,22 M€, dont 31,99 M€ de recettes réelles constituées essentiellement de recettes financières, pour 30,18 M€, et de subventions d’équipement, pour 1,8 M€. S’agissant des recettes d’ordre, 18,23 M€ sont proposés au vote, dont 13,89 M€ relatifs aux amortissements des immobilisations et 4,34 M€ au titre du virement de la section de fonctionnement.

## 5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2017 du budget annexe d'assainissement se présente de la manière suivante :

Section d'exploitation	
Dépenses	24 634 022,15
<i>Dont virement à la section d'investissement</i>	<i>4 344 279,66</i>
Recettes	24 634 022,15

  

Section d'investissement	
Dépenses	50 217 079,92
Recettes	50 217 079,92
<i>Dont virement de la section d'exploitation</i>	<i>4 344 279,66</i>